

Stockage des objets des musées - Marché négocié avec la Société PERRUCHE

M. l'Adjoint LIME, Rapporteur : A l'heure actuelle, les collections des musées du centre sont stockées dans des locaux divers. Suite au déménagement de la réserve de Chalezeule en 1997, une partie des oeuvres a été stockée chez un déménageur privé, la Société PERRUCHE (à l'époque rue Berthelot à Besançon, aujourd'hui à Serre-les-Sapins) dans l'attente d'une solution définitive pour le stockage des objets de musées. Un marché négocié avait été conclu avec cette entreprise après mise en concurrence.

En 1999, dans l'attente du résultat de l'étude menée à l'époque concernant l'aménagement éventuel des locaux ex SUPERFOS (chemin des Prés de Vaux), un nouveau marché négocié a été conclu avec la Société PERRUCHE, sans mise en concurrence préalable, sur la base de l'article 104 II 2^e du Code des Marchés Publics ; il était en effet impossible d'envisager une nouvelle mise en concurrence, qui aurait pu engendrer un nouveau déménagement des objets des musées, les risques encourus étant trop importants. Ce marché d'une durée de 4 ans a été renouvelé en 2004 pour 2 ans puis en 2006 pour une durée de 3 ans. Il expire donc le 31 décembre 2008.

A l'heure actuelle, nous ne disposons pas définitivement d'un lieu de stockage adapté. Une solution est actuellement à l'étude. Dans l'attente de sa réalisation, il est proposé de conclure un nouveau marché négocié sans publicité et sans mise en concurrence préalables, sur la base de l'article 35 II 8^e du Code des Marchés Publics avec l'Entreprise PERRUCHE. Ce marché prendrait effet au 1^{er} janvier 2009 et aurait une durée maximale d'un an, renouvelable une année supplémentaire. Le coût pour un an s'élève à 22 171,66 € TTC.

Le Conseil Municipal est invité à en décider et à autoriser M. le Maire à signer ce marché.

«Mme Elisabeth PEQUIGNOT : J'ai posé cette question en commission et l'on m'a répondu que jusqu'alors on n'a pas pu trouver un autre lieu de stockage. Depuis 11 ans, plus de 243 000 € sont consacrés à cette location pour l'entreposage de ces objets. Effectivement là on recherche une solution, ça fait 11 ans qu'on en cherche une et qu'on ne la trouve pas. Est-ce qu'on ne pourrait pas d'ores et déjà se fixer un délai pour être vraiment sûr cette fois de trouver une solution parce qu'en 11 ans c'est quand même 243 000 € qui sont partis.

M. LE MAIRE : Vous avez raison Madame mais c'est certainement la solution la moins chère parce que lorsque l'on avait évoqué la création de réserves pour le Musée, je dis de tête, le budget était de l'ordre de 60 millions de francs à l'époque, ce qui fait 9 M€ et que même à 243 000 € ça peut paraître cher mais effectivement c'est une solution qui pour l'instant est bien meilleur marché qu'une solution générale. Par contre nous devons toujours chercher. Nous avons beaucoup de collections à Besançon et il y a un problème global de réserves mais c'est un budget quand même de plusieurs millions d'euros, de l'ordre de 4, 5, 6 millions d'euros, donc vous voyez, on n'est pas du tout dans la même échelle de grandeur.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : J'allais dire quand même que c'est des budgets importants. C'est vrai qu'aujourd'hui, 243 000 € c'est carrément l'achat d'une maison et une belle maison. Il faut remettre les choses dans leur contexte. Vu les temps que nous traversons, il est important qu'on fasse attention à cette notion-là. Alors vous me dites qu'on recherche effectivement une solution, qui aujourd'hui, en tout cas ce qui a été proposé en terme de solution, représente plusieurs millions d'euros. C'est parce qu'en fait on essaie de trouver une solution globale.

M. LE MAIRE : On ne peut pas parce que pour des réserves, il y a des conditions de sécurité, des conditions d'hygrométrie très précises, de poussières, c'est des lieux spécifiques. Une réserve chez PERRUCHE c'est quasiment des coffres forts. S'il n'y avait pas de telles conditions, on n'aurait pas besoin d'acheter une maison car on en a.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : En commission il nous a été expliqué qu'il s'agissait quand même d'objets de pas très grande valeur.

M. LE MAIRE : Si ! Dans nos musées, il n'y a pas d'objets banaux. Ce n'est pas le psautier de Baumont ou le livre d'or de Constantin V, d'accord, mais ça mérite d'être conservé avec des conditions d'hygrométrie contrôlée.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : En tout cas, j'ai quand même peur qu'on ne trouve jamais de solution parce qu'on n'aura jamais les 5 millions d'euros.

M. LE MAIRE : On va s'attacher à en trouver une quand même».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 18 décembre 2008.